

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

## **DE LA CRECHE FAMILIALE** **DE CHANTILLY**

### **« Les Cantilous »**

Notre principal objectif est la perception de l'enfant comme un être unique en soulignant l'importance de sa prise en charge individuelle.

Le rôle des assistantes maternelles et de l'équipe encadrante est de leur prendre la main pour les aider à devenir eux même, en encourageant leur succès, en les respectant.

Notre projet tend à aider les enfants à se construire, à trouver leur équilibre, à s'épanouir.

Ainsi les assistantes maternelles doivent offrir à l'enfant les conditions optimales à son épanouissement.

Il est axé sur le respect de l'enfant : dans son individualité (caractère, habitudes, besoins spécifiques) et en prenant en compte son environnement familial (du point de vue socioculturel et éducatif).

Nous souhaitons accentuer les capacités d'observation, d'écoute et de communication des assistantes maternelles.

Les accompagner dans une recherche de qualité d'accueil, d'évaluation et de réajustement des pratiques professionnelles notamment à travers des formations et l'accompagnement de l'équipe pédagogique.

De plus nous sollicitons les assistantes maternelles lors de réunions afin qu'elles expriment leurs suggestions concernant la mise en place de diverses activités pour les enfants (propositions de nouvelles idées, coordination, etc....)

## SOMMAIRE

L'accueil.....	p.4
L'adaptation.....	p.5
Les ateliers.....	p.5
Le respect des rythmes.....	p.6
L'apprentissage des règles.....	p.8
Le repas.....	p.9
Les sorties.....	p.10
Particularités de la crèche familiale « Les Cantilous ».....	p.11
Planning d'une journée type chez l'assistante maternelle.....	p.12

## L'accueil



La crèche familiale est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h et fermée les jours fériés. Elle est agréée pour 57 places. Afin d'avoir le temps d'échanger avec les parents il leur est demandé d'arriver au moins 10 minutes avant la fermeture de la crèche.

Les professionnels de cette structure offrent aux enfants un accueil de qualité basé sur 4 valeurs :

- 1-L'accueil personnalisé
- 2-Le respect
- 3-La socialisation
- 4-L'ouverture sur le monde

1-L'accueil personnalisé est axé sur les points suivants :

- ⇒ Prendre le temps d'accueillir l'enfant et son parent,
- ⇒ Respecter les différents rituels de chacun (doudou, coucou à la fenêtre),
- ⇒ Être ouvert à toute la famille,
- ⇒ Considérer l'enfant comme un individu,
- ⇒ Être à l'écoute de ses besoins et de ses envies,
- ⇒ Installer des repères qui sécurisent l'enfant.

2-Le respect :

- ⇒ Du rythme de développement de chaque enfant en évitant les comparaisons entre les enfants.
- ⇒ Du sommeil
- ⇒ De l'alimentation
- ⇒ De l'adaptation
- ⇒ De la liberté de participer ou non aux activités
- ⇒ Des règles

3-La socialisation :

- ⇒ Favoriser le développement de l'autonomie
- ⇒ Créer un lieu sécurisant pour l'enfant
- ⇒ Faire partie d'un groupe
- ⇒ Favoriser les sorties

4-Ouverture sur le monde :

- ⇒ Organiser des sorties
- ⇒ Développer la curiosité



## L'adaptation

L'enfant peut intégrer la crèche à tout âge (à partir de 2 mois ½ jusqu'à sa première année d'école maternelle).

Une période d'adaptation précédera son entrée définitive. Elle permet aux parents, à l'enfant et à l'assistante maternelle de faire connaissance. Cette adaptation permet une séparation plus facile de l'enfant et de sa famille et favorise une relation de confiance, familiarise l'enfant à son lieu d'accueil.

La période d'adaptation est prévue sur 5 jours. Les parents restent quelques heures les deux premiers jours au domicile de l'assistante maternelle avec leur enfant puis il reste seul quelques heures les trois jours suivants.

Un livret d'adaptation qui regroupe toutes les habitudes de vie de l'enfant est complété par les parents avec l'assistante maternelle lors de cette période.

Le respect du rythme de l'enfant et le maintien du lien avec sa famille (doudou par exemple) vont lui permettre de se repérer et se sentir en sécurité.

En fin d'adaptation, la directrice ou l'éducatrice de jeunes enfants fait le bilan de cette période. De fait, l'enfant apprend à vivre chez l'assistante maternelle.

## Les ateliers

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE) propose aux enfants de participer à des activités tout en respectant leurs envies, leur rythme et les étapes de leur développement. Les activités sont essentiellement organisées le matin.



Les activités proposées aux enfants sont diverses et variées : elles peuvent être manuelles (pâte à modeler, coloriage, gommettes, dessins, peinture...) mais aussi motrices, ou encore sensorielles.

Ces ateliers se déroulent dans 5 lieux différents (3 salles et 2 gymnases), toujours proches du lieu d'habitation de l'assistante maternelle.

A travers ces activités l'EJE peut guider les enfants vers de nouvelles expériences, suivre leur évolution et évaluer leurs progrès.



Pour les bébés, l'assistante maternelle veille aussi à les laisser découvrir seuls leurs capacités motrices (position assise, debout, quatre pattes, marche...). Ils restent ainsi maître de leurs corps et des mouvements qu'ils veulent lui donner.

En dehors de ces ateliers l'enfant évolue à son rythme au domicile de l'assistante maternelle à travers des jeux qui lui sont proposés, libres ou dirigés.

L'enfant reste toujours maître de ses choix et peut décider ou non de participer à l'activité proposée.

## [Le respect des rythmes](#)

Le respect du rythme de l'enfant est un gage de respect de l'individualité. Il est visible à travers différents actes de la vie quotidienne de l'enfant.

### *Le sommeil*

L'assistante maternelle est attentive aux signes de fatigue de l'enfant (yeux qui piquent, bâillement, mauvaise humeur...) et quelque soit le moment de la journée, il est proposé à l'enfant d'aller se reposer. L'accompagnement au coucher passe par le respect des rituels d'endormissement de l'enfant (lire une histoire, changer la couche...), en commençant par verbaliser que l'on va le coucher pour qu'il fasse sa sieste.

Les règles de sécurité sont mises en place pour le coucher des bébés : dans un lit adapté, sur le dos, dans une turbulette, sans oreiller ni couverture.



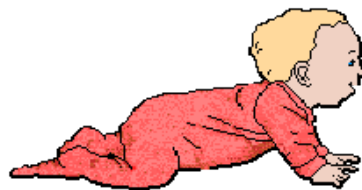
Pour le réveil également, le respect du rythme de l'enfant est observé : l'enfant n'est pas réveillé même si c'est l'heure du repas car nous considérons que s'il dort, c'est qu'il en a besoin.

### Le développement moteur

L'enfant explore ses capacités motrices par l'intermédiaire du jeu.

Pour les plus petits, on les laisse évoluer en évitant systématiquement de les installer dans un transat, mais plutôt sur un tapis de sol avec des jeux adaptés à leur âge dans une position qu'ils maîtrisent.

Pour les plus grands, ils choisissent eux-mêmes leurs occupations lors des jeux libres, et il faut veiller à respecter leurs capacités lors des activités.



### L'alimentation

Le rythme des repas est respecté tout au long de la journée.

Le matin, lors des transmissions, l'assistante maternelle se charge de connaître par les parents l'heure du dernier biberon du bébé, afin d'ajuster l'heure des repas dans la journée.



La diversification alimentaire est également poursuivie en corrélation avec la famille.



Cela permet à l'enfant de conserver une continuité dans ses habitudes alimentaires.

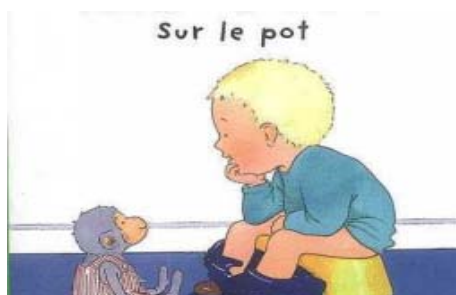
### L'acquisition de la propreté

Le rythme de chaque enfant est là encore respecté.

Quand les parents commencent à proposer à l'enfant d'aller sur les toilettes ou sur le pot, l'assistante maternelle poursuit cette démarche à son domicile.

Cette étape fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et ne sera jamais forcée.

Cette évolution est partagée avec la famille et les progrès de l'enfant sont mis en valeur le soir lors des retrouvailles.



### L'apprentissage des règles

L'accueil de plusieurs enfants au domicile d'une assistante maternelle implique nécessairement la mise en place de règles.

Il y a deux sortes de règles :

-Les interdits : ne pas mordre, ne pas taper, tenir la main en promenade...

S'ils ne sont pas respectés, ils compromettent la sécurité des enfants.

-Les limites : ce sont les lignes de conduite pour mieux vivre ensemble, par exemples ne pas crier, se lever en silence.



Chaque adulte, professionnel ou parent, est amené à poser oralement des règles au cours de la journée tout en gardant proscrites les fessées, les tapes sur la main et la mise au coin.

Les enfants font ainsi l'expérience de l'universalité des règles et peuvent facilement comprendre ce qu'ils peuvent faire ou non et pourquoi.



## Le repas



Le repas au domicile de l'assistante maternelle est un temps convivial propice aux échanges, aux découvertes et à la prise d'autonomie. Grâce aux menus variés préparés par l'assistante maternelle, les découvertes sont essentiellement gustatives (sucré/salé, épicé). De ce fait, les enfants sont incités à goûter les plats et pour les plus grands, ils peuvent également être impliqués dans la préparation de recettes simples. Cela leur permet de manipuler les ustensiles et les ingrédients.



Le temps du repas leur permet également de développer leur autonomie : se servir seul, manger seul. L'autonomie passe aussi par la confiance accordée à l'enfant quand il dit qu'il n'a plus faim. Ainsi, à tout âge, les enfants ne sont pas obligés de terminer leur assiette, le plus important étant que le repas reste un moment de plaisir.



## Les sorties

Parmi les activités proposées au domicile de l'assistante maternelle et au sein de la crèche, parents et professionnels accordent une place importante aux sorties à l'extérieur de la structure.

En effet, à travers les sorties régulières, les promenades avec l'assistante maternelle et les différents temps forts de l'année (par exemple la sortie à la ferme, la chasse à l'œuf pour Pâques, la sortie chez les commerçants pour avoir des bonbons à halloween, les sorties à la bibliothèque), l'enfant ouvre son champ de vision sur le monde extérieur. Elles interviennent en fonction de la météo, et les parents peuvent être sollicités pour participer à ces sorties.



Les promenades sont l'occasion pour les enfants de faire les premiers apprentissages des règles de sécurité et de vie sociale : « on traverse quand le bonhomme est vert », « on se tient la main quand on marche dans la rue », « on dit bonjour aux commerçants ». Elles leur permettent aussi de se repérer dans l'espace.

Enfin ces sorties offrent aux enfants, aux familles et aux professionnels une occasion de se retrouver et de créer des liens.



## Particularités de la crèche familiale « Les cantilous »

- ✚ La crèche familiale travaille en étroite collaboration avec la crèche collective « Les Frimousses », autre structure d'accueil petite enfance de la commune de Chantilly. Certains ateliers sont organisés en commun par les deux structures.

Cela permet aux enfants des deux structures de se retrouver et au personnel (auxiliaires de puériculture de la crèche collective et assistantes maternelles de la crèche familiale) de travailler ensemble.

- ✚ L'équipe d'encadrement de la crèche familiale encourage les assistantes maternelles à suivre des formations par le biais du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, qui propose de nombreuses formations)

D'autre part, nous mettons en place des temps de formations internes une fois par trimestre (le vendredi durant 1h30) sur des thèmes choisis par les assistantes maternelles (par exemple le sommeil, l'alimentation...).

- ✚ L'équipe de direction (directrice et éducatrice de la crèche) travaille en étroite collaboration avec les assistantes maternelles et réalise un suivi au domicile régulier, afin de maintenir une relation de confiance et de les accompagner dans la prise en charge des enfants.

Des réunions de réflexion sur la pratique professionnelle sont également mises en place par l'équipe de direction avec la participation d'une psychologue spécialisée dans l'enfance.

- ✚ La crèche met également à la disposition des assistantes maternelles une malle à jouets, destinée au prêt de jouets et jeux pour les enfants.

- ✚ Une collaboration avec le personnel de la bibliothèque de Chantilly a pour objectif une initiation à la littérature enfantine pour permettre aux assistantes maternelles d'aborder la lecture avec les enfants.

- ✚ Les assistantes maternelles sont à l'initiative de la mise en place de certains projets tels que les ateliers « cuisine » ou « baby gym ».

- ✚ L'équipe de la crèche propose aux enfants « les classes passerelles », moment réservé aux enfants qui vont entrer à l'école maternelle à la rentrée de septembre. L'objectif est de permettre aux enfants de faire connaissance avec leurs futurs professeurs, de découvrir les locaux dans lesquels ils vont évoluer après la crèche.



## Planning d'une journée type chez l'assistante maternelle

Il est variable en fonction des assistantes maternelles et des jours de la semaine (activités organisées par l'EJE) et respecte les besoins et le rythme de chaque enfant.

7h00 : Ouverture de la crèche familiale  
Début de l'accueil des premiers enfants

Dans la matinée : Activités (jeux, activités manuelles)

11h30 : Lavage des mains, temps du repas

12h30 : Coucher et début de la sieste

13h30 : Réveil échelonné des enfants

15h00: Activités ou promenade en fonction du temps

16h00 : Goûter

17h00 : Début des départs  
Activités ou temps de rencontre pour les enfants et les assistantes maternelles.

18h50 : Heure limite d'arrivée des parents

19h00 : Fermeture de la crèche familiale.